

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE DE QUARTIER  
RIVE-DROITE DU 29 NOVEMBRE 2017**

L'Assemblée de quartier Rive-Droite s'est réunie le mercredi 29 novembre 2017, à 19h, au Pôle Rive-Droite

**Étaient présents :****Monsieur Guy FEREZ**

Maire d' Auxerre

**Monsieur Guy PARIS**1<sup>er</sup> Adjoint chargé des quartiers et de la démocratie de proximité**Monsieur Jean-Paul SOURY**

Élu référent du quartier

**Madame Sarah DEGLIAME-PELHATE**

Élue en charge du quartier

**Monsieur Gérard VANHOUCKE**

Président du Conseil de quartier

**Madame Cathy LECHANOINE**

Représentante à la Commission des quartiers

**Monsieur Jacques MULLER**

Membre du Conseil de quartier

**Madame Isabelle DEJUST**

Membre du Conseil de quartier

**Madame Bernadette SOURY**

Membre du Conseil de quartier

**Étaient absents excusés :****Madame Martine GAUTHIER**

Représentante au Comité Consultatif de la Circulation

**Monsieur Laurent MARGOTIN**

Suppléant à la Commission des quartiers

**Monsieur Laurent AMELIN**

Membre du Conseil de quartier

**Était absent :****Monsieur Mohamed TOUTOUH**

Membre du Conseil de quartier

et la participation de 57 habitants

**Ordre du jour :**

- 1- Ouverture par Guy Paris, premier adjoint en charge de la démocratie de proximité
- 2 - Bilan des travaux du Conseil de quartier par le président du Conseil de quartier
- 3 - Communication de Monsieur le Maire et échanges avec les habitants

**1 - Ouverture par Monsieur Guy Paris**

Guy Paris ouvre la séance et remercie l'ensemble des personnes pour leur présence. Il précise que cette Assemblée est non électorale. Il remercie également les membres du Conseil de quartier pour leur investissement ainsi que les élus référents qui les accompagnent dans cette démarche.

Guy Paris présente le nouveau dépliant remis à chacun.

En sujet commun à tous les Conseils de quartiers sont rappelés :

- le dispositif de démocratie de proximité, existant depuis 2002 ;
- les missions :

- ✓ améliorer les conditions de vie des habitants dans le quartier,
- ✓ accompagner une dynamique citoyenne,
- ✓ participer et/ou créer l'animation du quartier,
- ✓ saisir les services compétents de tout problème.

En sujet propre à chaque Conseil de quartier sont indiqués :

- la périodicité des réunions,
- les noms, prénoms et délégations,
- les réalisations de cette année,
- les projets pour 2018.

Il rappelle que les projets, les réalisations initiés par le Conseil de quartier doivent correspondre aux besoins et attentes des habitants.

Il rappelle également l'utilité de communiquer avec le service *Allô Mairie* par téléphone ou mail. Les demandes sont enregistrées : 278 pour le quartier Rive-Droite entre le 15/10/2016 au 15/10/2017. L'équipe mobile constate et intervient si le dommage n'est pas trop important. Dans le cas contraire, la demande est transmise au service concerné. Une réponse est apportée au requérant.

Enfin, il rappelle qu'une des volontés du Plan de Mandat est de faire d'Auxerre une Ville connectée. Le site Internet a d'ailleurs été repensé et "relooké" cette année. De plus en plus de services sont dématérialisés permettant l'accès sans se déplacer.

### **Retour sur les échanges de l'Assemblée du 7 décembre 2016**

Entretien des haies et des grillages le long des voies SNCF, rue des Mignottes.

La végétation a été entretenue et le grillage réparé.

Demande de conteneurs enterrés de verres supplémentaires

Information communiquée par la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois : la règle prévoit un conteneur pour 500 personnes. Sur Rive-Droite, les implantations sont : avenue de la Turgotine, rue de la Roue, route de Chablis, rue Gerbault, angle rues La-Pérouse/Bougainville.

La rue Bougainville est très dangereuse. Comment peut-on y remédier ?

La circulation sera modifiée dans le cadre du Plan de Circulation.

### **Aménagement de la place des Cordeliers**

Ce grand projet ambitieux a été lancé par le Conseil Municipal sur le mode de la concertation.

Quatre groupes de travail sont constitués, composés d'habitants, de conseillers de quartiers et d'experts :

- Groupe 1 - archéologie, histoire, patrimoine,
- Groupe 2 - mobilités, partage de l'espace,
- Groupe 3 - usages : commerce, activités, habitat, manifestations, rassemblements, rencontres.
- Groupe 4 - nature en ville, énergies nouvelles, la lumière, l'eau, la vulnérabilité.

Ce travail va produire des idées, va phosphorer. Les scénarios seront étudiés et discutés.

Des sondages de terrain seront effectués qui détermineront la nécessité ou non d'engager des fouilles.

### **Modification des équipements de quartier**

Tous les quartiers n'étaient pas couverts par un équipement de quartier : Maison de quartier et/ou Centre Social. Parfois les deux sont présents, parfois aucun.

La Ville d'Auxerre souhaite que chaque habitant puisse se référer et être rattaché à un équipement de territoire, à proximité de chez lui.

Les actions proposées dans les Centres Sociaux et les Maisons de quartier œuvrent dans des domaines communs : information du public, orientation vers une structure adaptée à chaque besoin, développement d'activités et d'ateliers collectifs pour différents publics, animations festives sur le quartier, ...

La Ville d'Auxerre souhaite répondre au mieux aux besoins de tous les habitants, quels que soient leur âge, leur situation, en mutualisant ces deux équipements afin d'élargir l'offre d'actions proposées.

En ce qui concerne le quartier Rive-Droite, le Pôle regroupe déjà les structures, cependant un nouveau projet sera construit durant l'année 2018 afin de regrouper les équipes, tout en tenant compte des besoins et attentes des habitants.

### **Équipement Fitness extérieur**

Invités par la ville de Nevers en 2013, les membres des Conseils de quartiers avaient visité un espace implanté d'agrès de musculation et de détente extérieur, en libre accès. Cet aménagement avait suscité un vif intérêt et une envie de réalisation sur Auxerre.

Il convenait de retenir un site visible, passant, lieu de promenades, qui regroupait le maximum d'avantages (accès faciles, forte fréquentation, mixité, stationnement, éclairage, ...). Le choix s'est porté sur l'espace inoccupé derrière le terrain de football synthétique du Stade Auxerrois.

Cet espace, composé de 7 agrès, dont 3 spécifiques aux personnes à mobilité réduite, a été conçu pour encourager la pratique du sport de façon autonome, gratuite et ludique.

L'inauguration a eu lieu samedi 25 novembre 2017.

Enfin, Guy Paris précise qu'en 2017, la Ville a mené l'aménagement du carrefour des rues d'Egriselles/Maréchal-Juin, ayant pour objectif de permettre la giration des bus avec reprise des voiries, mise en accessibilité, pose d'un îlot directionnel, réfection des trottoirs, pour une dépense travaux de 250 000 €.

En 2018, la rénovation de la rue de Redditch est validée pour un montant de 167 000 €.

La parole est donnée à Gérard Vanhoucke, président du Conseil de quartier Rive-Droite.

## **2 - Bilan des travaux du Conseil de quartier**

Gérard Vanhoucke se présente et présente chaque conseiller présent, élus en décembre 2016. Il excuse les membres qui n'ont pu être présents.

Il souligne les deux principaux projets d'animation portés par le Conseil de quartier.

**L'installation des "boîtes à idées"** : elles ont été présentées aux habitants lors de l'Assemblée de quartier, fin 2016 et déposées chez les commerçants. Un membre du Conseil de quartier les relève avant chaque réunion et comptabilise entre 25 et 40 retours. Les principales demandes se portent sur l'existence de commerces (supérette, marché), de services (maison de santé, distributeur automatique bancaire). Elle portent aussi sur les stationnements gênants, la vitesse excessive dans certaines rues (demande de ralentisseurs), la propreté du quartier.

Afin que les habitants constatent l'utilité de ces boîtes à idées, les membres du Conseil de quartier ont affiché, dans le panneau prévu à cet effet, près de la boulangerie, ces remarques avec des réponses.

D'autres boîtes à idées seront fabriquées et déposées dans les lieux de passage (commerces, institutions, services).

**Le vide-greniers** : le Conseil de quartier s'investit dans cette manifestation avec des bénévoles, souvent anciens membres. L'édition 2017 a eu lieu le 8 octobre. Le bilan est satisfaisant tant au niveau du public que des exposants et des animations. Des particuliers ont profité de cet événement pour organiser leur vide-maisons. Le vide-greniers sera reconduit en 2018.

### **3 - Communication de Monsieur le Maire et échanges avec les habitants**

Monsieur le Maire salue les participants de l'Assemblée. Il souligne que, 10 ans auparavant, le renouvellement urbain débutait sur ce quartier et qu'il vient de se terminer. Il indique qu'il est permis à tous de se féliciter même s'il y a des dysfonctionnements donc des recadrages. Il ajoute que ce projet a permis de donner une autre dimension au quartier.

<b>Lieux/thèmes</b>	<b>Question ou commentaire</b>	<b>Éléments de réponse du Maire</b>
21, rue de la Résistance	Une habitante, nouvellement auxerroise, indique rencontrer de gros problèmes pour entrer/sortir de chez elle à cause d'une place de stationnement matérialisée, gênante pour braquer. Les places de stationnement sont trop souvent occupées par des voitures ventouses.	Cette place sera supprimée pour permettre les entrées/ sorties en toute sécurité.  Il ne faut pas hésiter à contacter la Police Municipale ou le service <i>Allô Mairie</i> .
Rue Jules-Brugaud	Cette rue devait rejoindre l'avenue de la Résistance.	Cet aménagement pourrait être réalisé par la rue Lucie-Aubrac qui est à créer. Ce projet est associé à celui de la Maison de santé.
Rue des Chaumonts	Des poubelles individuelles ont été distribuées à tous les ménages. Pourquoi conserver les containers dont les espaces sont des dépôts sauvages et souvent utilisés par des personnes n'habitant pas Auxerre ?	La Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois, compétente en la matière, sera informée : si les containers ne sont plus utiles, il faudra les enlever. Le responsable de secteur de l'Office Auxerrois de l'Habitat précise toutefois qu'il existe sur ce secteur des habitations collectives qui ont besoin de ces équipements. Une réflexion est engagée pour enrayer ces dépôts sauvages qui ne sont pas propres au quartier Rive-Droite.
Résidence Jean-de-Vienne	Une habitante de cette résidence informe de sa demande d'implantation de corbeilles toujours sans retour. Les « Toutounets » représentent une méthode intéressante mais ensuite se promener avec son sac plastique plein n'est vraiment pas agréable.	Les services concernés seront sollicités pour action.
Maison de Santé	Où en est ce projet ?	Des professionnels de santé se sont positionnés. L'OAH effectue les chiffrages suite aux obligatoires travaux afin de fixer le montant des loyers qui seront proposés. Il y aura, peut être, une phase de négociation.
Questions diverses	- Où est la démocratie dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme (PLU) ?	L'enquête publique sur le PLU a débuté le 24 novembre pour 40 jours.

	<p>(suite)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Renouvellement Urbain (RU) impose le désenclavement et la création de mixité. Non respect des deux obligations.</li> <li>- Les infrastructures sont défaillantes : la rue des Mignottes n'est pas conforme pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR).</li> <li>- Qu'en est-il de l'équité quand l'assainissement n'est toujours pas aux normes alors que chacun paye des redevances ?</li> </ul>	<p>Vous pouvez donc, par écrit, adresser en Mairie toutes vos remarques et doléances.</p> <p>Le désenclavement a été inscrit en possibilité dans le diagnostic du RU.</p> <p>Il est rappelé que tous les travaux représentent 50 millions d'euros.</p> <p>C'est un problème individuel. L'Agence de l'Eau subventionne les riverains pour qu'ils se mettent en conformité mais il faut un certain nombre d'adhérent.</p>
Secteur des Vauviers	Les Vauviers sont détruits. Où en sont les projets ?	Rien n'est arrêté. Plusieurs hypothèses sont étudiées. Les projets seront présentés dès que possible.
Rue Bougainville	En venant de la rue Ferdinand-de-Lesseps, il n'y a pas de trottoir rue Bougainville. La circulation piétonne est très dangereuse.	Ces travaux n'ont pas été budgétés en 2018. Il faudra cependant étudier une solution d'attente. Les services de la Ville seront sollicités.
Mixité	Le quartier a beaucoup évolué, la mixité doit être positive.	De nouveaux logements ont été proposés à la location, gérée par les bailleurs mais le Maire se propose de veiller au bon dosage d'une mixité urbaine et sociale.
Site Internet	Une habitante suggère que les comptes-rendus des séances soient consultables sur site.	Le site de la Ville d'Auxerre a été retravaillé et permet, en outre, de mieux connaître ce qui se fait dans chacun des quartiers. Les comptes-rendus sont disponibles après validation.

L'Assemblée est levée à 20h00.

Monsieur le Maire et Guy Paris clôturent en invitant les habitants de l'Assemblée à partager le verre de l'amitié.

Le premier adjoint au Maire,

**Guy PARIS**